

Municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds, le lundi 3 juin 2019 a lieu à la salle l'Amicale la séance ordinaire de notre Conseil à 19h30.

Sont présents : MME Andréa Gosselin, MM. Alexandre Malette, Marc-André Routhier, Roger Cyr, René Breton sous la présidence de M. Philippe Chabot, maire.

Est absent : Monsieur Richard Bédard

Est également présente Mme Sonia Tardif, directrice générale / secrétaire-trésorière par intérim.

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption des minutes de la séance ordinaire du 6 mai 2019.
3. Adoption des minutes de la séance extraordinaire du 16 mai 2019.
4. Affaires découlant du dernier procès-verbal.
5. Adoption des comptes du mois.
6. Résolution adoptant les dépenses incompressibles.
7. Correspondance.
8. Période de questions.
9. Rapport de la MRC.
10. Rapport des conseillers.
11. Rapport du directeur des travaux publics.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

12. Adoption du règlement no 352 sur les couches lavables.
13. Congrès de la FQM 2019
14. Rapport du maire 2019
15. Suivi- Congé sans solde d'un an à la directrice générale/secrétaire-trésorière.
16. Offre de services Chubb-système de sécurité au 405, rue principale
17. Offre de services pour modification à l'enseigne publicitaire au 405, rue principale
18. Offre de partenariat-Gala Jeunes Personnalité 2019

TRANSPORT

19. Règlement no 153 relatif à l'exploitation des carrières et sablières sur notre territoire.
20. Demande du ministère des Transports du Québec concernant les travaux dans les emprises.
21. Location d'un tracteur pour travaux de voirie

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

22. Demande au Ministère de la Culture et des Communications dans le cadre du programme d'aide aux immobilisations -projet de construction d'un centre communautaire et culturel.
23. Achat de séchoirs à mains pour les salles de bain du site patrimonial

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

24. Avis de motion du règlement numéro 353
25. Dépôt du premier projet de règlement numéro 353
26. A) Vente aux enchères rue des Prés nord -Fermeture de la période de vente
B) Vente aux enchères rue des Prés nord-Ouverture nouvelle période de vente
27. Demande à la CPTAQ-immeuble lot numéro 4 449 219

LOISIRS ET CULTURE

28. Dépôt de projet au programme Nouveaux Horizons pour les aînés 2019-2020.
29. Achat des casiers pour le Camp de jour.
30. Chemin St-Jacques.
31. Offre de services Les Fabulateurs-Marc-André Berthold.

DIVERS

32. Offre de services de Équipements Plannord Ltée
33. Demande concernant un problème de vitesse sur la rue Bellevue nord
34. Déménagement au 405, rue principale

LEVÉE DE LA SÉANCE

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

124-06-19 Proposé par M. René Breton et appuyé par MME Andréa Gosselin .et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté en laissant le VARIA OUVERT.

ADOPTION DES MINUTES DU 6 MAI 2019

125-06-19 ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mai 2019 au moins 72 heures avant la tenue des présentes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Roger Cyr et appuyé par M. Alexandre Malette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que lesdites minutes soient acceptées et signées.

ADOPTION DES MINUTES DU 16 MAI 2019

126-06-19 ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du 16 mai 2019 au moins 72 heures avant la tenue des présentes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. René Breton et appuyé par M. Alexandre Malette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que lesdites minutes soient acceptées et signées.

AFFAIRES DÉCOULANT DU DERNIER PROCÈS-VERBAL

M. Chabot en fait le suivi.

ADOPTION DES COMPTES DU MOIS

127-06-19 ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont reçu une copie des comptes du mois au moins 72 heures avant la tenue des présentes;

ATTENDU QU'une liste des comptes du mois, reçus après l'envoi, a été remise, séance tenante, à tous les membres de ce conseil;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. René Breton et appuyé par M. Marc-André Routhier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes du mois soient acceptés et payés. La liste descriptive des comptes à payer est déposée aux archives de la Municipalité pour conservation et consultation.

POSTES BUDGÉTAIRES AFFECTÉS PAR LES COMPTES DU MOIS :

Adm. gén. :	7 891.43
Incendie :	10 853.63
Sécurité	441.00
Voirie :	13 903.87
Hygiène du milieu :	8 521.85
Urbanisme :	2 547.84
Loisirs :	3 301.96
Salaires :	10 734.17

TOTAL	58 195.75 \$
-------	--------------

RÉSOLUTION ADOPTANT LES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES

128-06-19

Proposé par M. René Breton et appuyé par M. Roger Cyr et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les dépenses incompressibles soient acceptées et payées.

CORRESPONDANCE

Elle est déposée aux archives pour consultation.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Chabot invite les citoyens à la période de questions.

Monsieur Daniel Breton fait un suivi de la demande d'intervention faite à l'été 2018 concernant le lampadaire installé devant le 59 rue Vachon. M. Breton dépose une pétition du 2 juin 2019 signée par six résidents du secteur concerné.

→ La demande sera discutée par le conseil municipal à la prochaine séance de travail.

Monsieur Daniel Vachon- souligne le prix remis à la Corporation du Patrimoine du canton de Leeds.

129-06-19

Proposé par M. René Breton et appuyé par M. Marc-André Routhier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité achemine une lettre à madame Jacinthe Gagné pour la féliciter la Corporation du Patrimoine du canton de Leeds du premier prix de la MRC des Appalaches dans la catégorie Conservation et préservation.

RAPPORT DE LA MRC

Monsieur Chabot n'a pas d'élément important à mentionner à la suite de la dernière séance du conseil des maires de mai.

RAPPORT DES CONSEILLERS

Aucun rapport.

RAPPORT DU RESPONSABLE DES SERVICES TECHNIQUES

Il a été fait par le responsable des services techniques.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 352 SUR LES COUCHES LAVABLES

130-06-19 Proposé par M. Marc André Routhier et appuyé par M. René Breton et résolu à la majorité des conseillers présents et le maire à voter que le règlement 352 sur les couches lavables soit adopté et il l'est.

CONGRÈS DE LA FQM 2019

131-06-19 Proposé par M. Roger Cyr et appuyé par M. René Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents que M. Philippe Chabot, maire, soit autorisé à assister aux assises annuelles de la FQM qui se tiendront du 26 au 28 septembre 2019 au Centre des congrès de Québec.

QUE les frais d'inscription de 799 \$/ congressiste, plus taxes, soient payés par la Municipalité.

QUE les frais inhérents, à ces assises, lui soient remboursés.

RAPPORT DU MAIRE 2018

Le maire a présenté son rapport en séance tenante et il sera diffusé sur tout le territoire de la municipalité.

SUIVI-CONGÉ SANS SOLDE D'UN AN À LA DIRECTRICE GÉNÉRALE/SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

Ce point sera discuté ultérieurement.

OFFRE DE SERVICES CHUBB-SYSTÈME DE SÉCURITÉ AU 405, RUE PRINCIPALE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu la soumission # 465929 de Chubb solutions sécurité pour la fourniture d'un système anti-intrusion et feu pour le bureau municipal du 405, rue principale au montant de 1575.62\$ taxes incluses incluant les items suivants :

- Panneau DSC Neo
- Clavier HS2LCD
- 2 infrarouge pour le corridor
- 3 contacts de porte (entrée principale, sur le côté et en arrière)
- 3 détecteurs de fumée et chaleur (rez- de chaussé, sous-sol et salle électrique)

CONSIDÉRANT QUE l'immeuble du 405, rue principale a déjà les services de Chubb pour les équipements de la Caisse de la Région de Thetford;

CONSIDÉRANT QUE les frais annuels pour la supervision du système sont de 300 \$ plus les taxes ;

132-06-19 Proposé par M. Rene Breton et appuyé par MME Andrée Gosselin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité accepte la soumission de Chubb solution sécurité au montant de 1575.62\$ ainsi que de payer les frais annuels de 300\$ plus les taxes.

Que la municipalité utilise les crédits disponibles de la réserve non-affectée pour le financement des travaux réalisés par Chubb solution.

OFFRE DE SERVICES POUR MODIFICATION DE L'ENSEIGNE PUBLICITAIRE AU 405, RUE PRINCIPALE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une soumission le 23 mai 2019 d'Imprimerie Commerciale pour modifier l'enseigne publicitaire du 405, rue principale afin d'y ajouter l'hôtel de ville au montant de 150.00\$ plus les taxes. Les frais de la conception sont non-inclus.

133-06-19

Proposé par M. Rene Breton et appuyé par MME Andrea Gosselin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité accepte la soumission d'Imprimerie Commerciale au montant de 150.00\$ plus les taxes.

Fait à noter, M. Marc-André Routhier se retire des délibérations sur cette décision.

OFFRE DE PARTENARIAT -GALA JEUNES PERSONNALITÉ 2019

La municipalité ne participera pas cette année au gala du Carrefour jeunesse-emploi de Frontenac.

TRANSPORT

RÈGLEMENT NO 153 RELATIF À L'EXPLOITATION DES CARRIÈRES ET SABLÈRES SUR NOTRE TERRITOIRE

La municipalité a reçu une offre de la MRC des Appalaches pour les services d'un drone au coût de 3500\$ par carrière ou sablière sur le territoire afin d'obtenir des informations pour l'analyse des redevances déclarées par les propriétaires selon les règles du règlement no 153;

→ La municipalité refuse les services de la MRC des Appalaches cette année pour le service d'un drone sur son territoire.

DEMANDE DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC CONCERNANT LES TRAVAUX DANS LES EMPRISES

ATTENDU QUE des travaux de voirie prévus ou imprévus par la Municipalité, durant l'année 2019, peuvent être réalisés dans l'emprise d'une route sous la responsabilité du Ministère et que les autorisations préalables ainsi qu'une garantie d'exécution sont nécessaires ;

134-06-19

Proposé par M. René Breton et appuyé par M Marc André Routhier et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds se porte garante de tous les travaux qu'elle effectuera ou qu'un sous-traitant effectuera pour elle durant l'année 2019;

Que la Municipalité s'engage, comme il est prévu à la Loi de la voirie à demander préalablement l'autorisation pour chaque intervention, et ce, selon la procédure et les délais prescrits;

Que la Municipalité nomme madame Sonia Tardif, directrice générale et secrétaire trésorière à titre de représentantes autorisée à signer les documents soumis par le Ministère pour lesdits travaux.

LOCATION D'UN TRACTEUR POUR TRAVAUX DE VOIRIE

135-06-19

Proposé par M. Roger Cyr et appuyé par M. René Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité accepte l'offre de 9151-9892 Québec Inc. (Érablière Mario Guay) pour la location d'un tracteur Kubota au taux de 35.00\$ de l'heure pour un maximum de 100 heures de divers travaux de voirie.

Que la municipalité informe les assureurs de cette entente afin d'avoir les protections adéquates sur l'équipement.

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

DEMANDE AU MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DANS LE CADRE PROGRAMME D'AIDE AUX IMMOBILISATION -PROJET DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE COMMUNAUTAIRE ET CULTUREL.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Jacques de Leeds a pris connaissance du guide sur les règles et normes du ministère de la culture et des communications ;

136-06-19

Proposé par M. René Breton et appuyé par Mme Andréa Gosselin et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité dépose une demande au MCC dans le cadre de son programme Aide aux immobilisations pour le projet de construction d'un centre communautaire et culturel ;

Que la municipalité mandate madame Cindy Gosselin ou madame Sonia Tardif à assurer le suivi de la demande auprès du ministère ;

Que la municipalité s'engage à ouvrir la bibliothèque municipale pour un minimum de 10 heures par semaine une fois que le projet de construction de la bibliothèque sera terminé.

Que la municipalité assume tous les frais de fonctionnement de la bibliothèque municipale une fois que le projet de construction de la bibliothèque sera terminé.

ACHAT DE SÉCHOIRS À MAINS POUR LES SALLES DE BAIN DU SITE PATRIMONIAL

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu deux soumissions pour la fourniture de 2 séchoirs à mains automatiques (110 volts) pour les salles de bain de l'accueil du site patrimonial ;

-Gagnon Équipement au prix de 754\$ chacun plus les taxes de marque El-Nino pour le modèle ELN0901A.

-Wood Wyant au prix de 319.67\$ chacun plus les taxes et les frais de transport de marque Frost pour le modèle 1190-fini brossé.

137-06-19

Proposé par M. René Breton et appuyé par M. Marc André Routhier et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité accepte la soumission de Wood Wyant pour les deux séchoirs à mains au prix de 319.67\$ chacun plus les taxes et les frais de transport.

Que les crédits nécessaires pour l'achat soient pris à même le budget prévu pour le Comité du patrimoine du Canton de Leeds pour l'activité des Contes et légendes qui n'aura pas lieu cette année.

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT # 353

AVIS DE MOTION est donné par M. Roger Cyr et appuyé par MME Andréa Gosselin et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'à une séance subséquente, le conseil de La municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds adoptera le règlement # 353 amendant le règlement de zonage numéro 175.

DÉPÔT DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 353

138-06-19

Proposé par M. Marc André Routhier et appuyé par M. René Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le premier projet du règlement numéro **353** amendant le règlement de zonage numéro 175 soit et est adopté.

QUE l'assemblée publique de consultation soit tenue le mardi 6 août 2019 à 19h00 à la salle l'Amicale.

A) VENTE AUX ENCHÈRES -TERRAINS RUE DES PRÉS FERMETURE DE LA PÉRIODE DE VENTE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Jacques de Leeds n'a reçu aucune offre d'achat pour les trois (3) terrains disponibles sur la rue des Prés Nord;

139-06-19

Proposé par M. René Breton et appuyé par M. Alexandre Malette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds ordonne que la période de vente aux enchères soit fermée.

B) VENTE AUX ENCHÈRES -TERRAINS RUE DES PRÉS OUVERTURE D'UNE NOUVELLE PÉRIODE DE VENTE

ATTENDU le nouveau développement résidentiel municipal sis sur la rue des Prés Nord;

ATTENDU les trois (3) terrains disponibles ayant les services municipaux (aqueduc, égout, pluvial);

ATTENDU QUE le conseil municipal a comme vision de développer ces endroits le plus rapidement possible et ainsi d'attirer de nouvelles familles dans notre municipalité;

ATTENDU QUE le développement économique et social fait partie des priorités dudit Conseil;

140-06-19

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. René Breton et appuyé par M. Alexandre Malette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité procède à un appel de propositions **à compter du 4 juin 2019 10h00** pour la vente de ces trois (3) terrains résidentiels sis dans le nouveau développement situé sur la rue des Prés Nord;

QUE cet appel de propositions se fasse conformément aux conditions énumérées dans le formulaire prévu pour déposer une offre d'achat (annexe A);

QU'un avis public (annexe B) soit également publié (église catholique, bureau municipal et site internet de la municipalité) pour diffuser cette annonce de propositions;

QUE les offres soient acceptées **jusqu'au 20 juin 2019, 16h00.**

DEMANDE À LA CPTAQ-IMMEUBLE LOT NUMÉRO 4 449 219

ATTENDU que Sacré Fils inc souhaite utiliser la cabane à sucre existante pour exploiter une Table forestière sur leur propriété afin de faire déguster et d'écouler principalement leur production agricole en dehors de la période des sucres;

ATTENDU que le lot visé est situé en zone agricole et qu'une autorisation de la CPTAQ est nécessaire pour procéder à cette activité sur la ferme de production acéricole et maraîchère en dehors de la période des sucres;

ATTENDU que la propriété se situe dans une affectation agroforestière et que le milieu en cause se prête bien à ce genre d'activité puisqu'il n'y a pas de ferme active avec élevage d'animaux à proximité du site visé;

ATTENDU que les infrastructures utilisées serviront déjà pour le service de repas de cabane à sucre sur la propriété, et qu'aucune superficie supplémentaire ne serait utilisée pour les fins visées;

ATTENDU que cette demande n'aurait pas d'effet négatif sur l'homogénéité de la communauté et de l'exploitation agricoles;

ATTENDU que la demande permettra la mise en valeur des produits agricoles des demandeurs et autres produits agricoles régionaux;

ATTENDU qu'il n'y a pas d'espace approprié disponible pour la réalisation de ce projet à l'extérieur de la zone agricole sur le territoire de la municipalité;

ATTENDU que la demande ne contrevient pas aux règlements en vigueur sur le territoire de la municipalité;

141-06-19

Proposé par M. René Breton et appuyé par M. Marc André Routhier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds :

D'appuyer la demande d'autorisation déposée à la Commission de protection du territoire agricole par Sacré Fils Inc.

LOISIRS ET CULTURE

DÉPÔT DE PROJET AU PROGRAMME NOUVEAUX HORIZONS POUR LES AÎNÉS 2019-2020

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a pris connaissance du guide du demandeur pour les projets communautaires ;

142-06-19

Proposé par M. Marc-André Routhier et appuyé par MME Andréa Gosselin et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité de Saint-acques-de-Leeds dépose le projet d'adaptation des toilettes du centre culturel sis au 425 Principale dans le cadre du programme Nouveaux Horizons pour les aînés 2019-2020.

Que madame Cindy Gosselin, chargée de projet ou madame Sonia Tardif, directrice générale par intérim soit autorisée à signer les documents de demande d'aide financière au programme Nouveaux Horizons pour les aînés (PNHA).

ACHAT DES CASIERS POUR LE CAMP DE JOUR

143-06-19

Proposé par M. René Breton et appuyé par M. Alexandre Malette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds autorise l'affectation de 2, 866.95 \$ à sa réserve financière non-affectée pour couvrir la partie de la dépense de l'achat des casiers non-couverte par l'aide financière reçue pour le camp de jour.

CHEMIN ST-JACQUES

La municipalité recevra les marcheurs du chemin St-Jacques le 22 septembre 2019 sur le site du Patrimoine. Les conseillers suivants : M. René Breton et M. Roger Cyr sont nommés pour la planification de l'évènement.

OFFRE DE SERVICES LES FABULATEURS-MARC-ANDRÉ BERTHOLD

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Jacques de Leeds a reçu une subvention de la MRC des Appalaches de son fond culturel pour l'organisation d'un spectacle de marionnettes le 5 juillet 2019;

144-06-19

Proposé par M. René Breton et appuyé par MME Andréa Gosselin .et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds.

Que la municipalité autorise madame Cindy Gosselin ou madame Sonia Tardif pour la signature du contrat de services au montant 977.29 \$ incluant les taxes avec monsieur Marc-André Berthold.

Fait à noter, M. Roger Cyr se retire des délibérations sur cette décision.

DIVERS

OFFRE DE SERVICES DE ÉQUIPEMENTS PLANNORD LTÉE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Jacques de Leeds a reçu la soumission de Plannord Ltée au montant de 7800.00\$ plus les taxes (excluant le transport aller-retour de l'équipement) pour la fourniture d'une excavatrice sur roues de marque DOOSAN mod DX190W numéro de série : DHKHEEB0580005318 pour faire des travaux de creusage des fossés pendant le mois d'août (maximum de 176 heures sont allouées au contrat);

145-06-19

Proposé par M. Alexandre Malette et appuyé par M. Roger Cyr et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds

Que la municipalité autorise madame Cindy Gosselin ou madame Sonia Tardif pour la signature du contrat de services avec équipements Plannord Ltée.

Que la municipalité informe les assureurs de cette entente afin d'avoir les protections adéquates sur l'équipement loué.

DEMANDE CONCERNANT UN PROBLÈME DE VITESSE SUR LA RUE BELLEVUE NORD

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Jacques de Leeds a reçu une demande d'intervention pour contrer la vitesse excessive des usagers sur la rue Bellevue nord et que la sécurité des enfants est mise en cause ;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs jeunes familles qui résident sur la rue des Prés nord et que le problème de vitesse excessive risque de se produire également à cet endroit ;

146-06-19

Proposé par M. René Breton et appuyé par M. Mme Andréa Gosselin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds que la municipalité procède à l'installation d'un panneau de signalisation sur la rue Bellevue nord et un panneau sur la rue des Prés nord pour rappeler la vitesse autorisée sur ces voies de circulation.

DÉMÉNAGEMENT AU 405, RUE PRINCIPALE

Ce point sera rediscuté ultérieurement avec plus de précisions.

FERMETURE DE LA SÉANCE

147-06-19

Proposé par M. Marc André Routhier et appuyé par M. Roger Cyr et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée à 21h25 à la salle l'Amicale.

Philippe Chabot
Maire

Sonia Tardif, g.m.a.
Directrice générale /
secrétaire-trésorière par intérim

CERTIFICATION DE SIGNATURES

Je, soussignée, certifie par la présente que les signatures apposées ci-haut prévalent pour toutes les résolutions et annotations comprises dans ce procès-verbal.

CERTIFICATION DE CRÉDIT

Je, soussignée, certifie que La municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds dispose des crédits suffisants pour l'autorisation des dépenses incluses dans ce procès-verbal.

Sonia Tardif, g.m.a.
Directrice générale / secrétaire-trésorière par intérim